Expo et publication pour les 50 ans de l'immigration marocaine et turque en Belgique (2014)

Introduction

Dans le cadre de son anniversaire, le Centre d'action interculturelle de la province de Namur tient à rappeler les rôles fondamentaux qu'il a pu développer tout au long de son existence, en fonction des réalités de terrain. Aujourd'hui, plus que jamais, il réaffirme au coeur de son projet stratégique son rôle d'expert, d'aiguillon et de lobbying en matière d'interculturalité. Ces rôles ont été, sont et seront aussi longtemps que le C.A.I. existe assurés particulièrement auprès des communautés immigrées. En ce qui concerne les mosquées, par exemple, le C.A.I. a été et est toujours un agent de cohésion sociale. Faisons d'ailleurs référence à un *Coaxions* écrit en 2006 sur « L'Islam dans l'espace public » ; une partie était consacrée aux lieux de culte pour lesquels le C.A.I. a joué un rôle important, notamment lors de la fête du sacrifice.

En 2014, Coaxions met le focus sur l'aspect local de l'immigration marocaine et turque à Namur. Cependant, de nombreux acteurs en province de Namur se sont mobilisés à plus d'un titre, par exemple à Andenne et Sambreville où les centres culturels ont organisé des commémorations et des festivités pour saluer ces 50 ans de présence.

Le C.A.I. tient également à réaffirmer son implication dans la sensibilisation du grand public quant aux questions liées à

l'interculturalité. Dans le cadre des 50 ans de la signature des accords bilatéraux entre la Belgique d'une part et le Maroc et la Turquie d'autre part, il avait organisé en collaboration avec Canal C une émission (Point Barre) réunissant des jeunes issus de la seconde génération. Nés pour la plupart à Namur, ils y travaillent et parlent de leur quotidien.

C'est fort de nos 30 ans d'expérience que nous avons souhaité rendre un bel hommage aux premiers marocains et trucs arrivés à Namur il y a 50 ans pour répondre à nos besoins de maind'oeuvre et démographiques. Nous vous souhaitons bonne lecture de ce Coaxions, réédité pour cette occasion incontournable.

> Télécharger la publication (cliquer sur l'image)

CAI Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur ASBL

Visages, regards et présences. 50 ans de l'immigration marocaine et turque en province de Namur

En 2014, nous célébrons le 50ème anniversaire de l'immigration marocaine et turque en Belgique.

Pour leur rendre hommage, le Centre d'action interculturelle a décidé de créer une exposition faite de récits et d'images illustrant le quotidien de ces personnes dans leurs vies privées, culturelles ou encore professionnelles. L'exposition vise, à travers ce double anniversaire, à valoriser un patrimoine humain qui fait partie de la Belgique. C'est un travail de co-construction et de miroir; cet outil pédagogique d'information et de sensibilisation est itinérant. Il est composé d'une exposition photo et d'un ouvrage reprenant les récits de vie ainsi que d'un dvd reprenant des capsules vidéo (6 minutes par communauté).

50 1964-2014 ANS D'IMMIGRATION MAROCAINE *C'est du belge !*

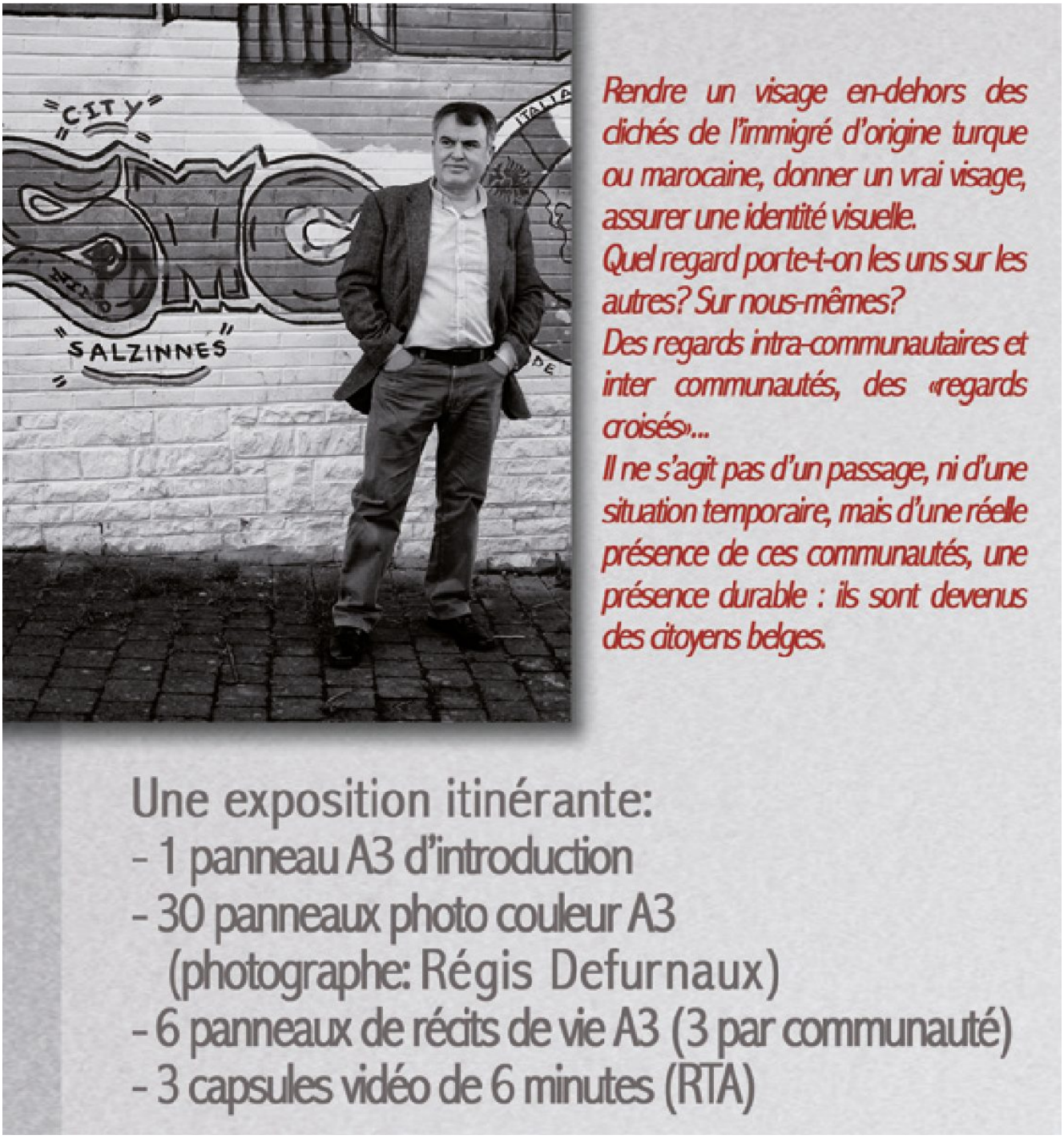

Mémorandum régional 2024

Dans le cadre des prochaines élections régionales, fédérales, européennes et communales, nous, les Centres Régionaux d'Intégration et les fédérations d'ILI (Initiatives Locales

d'Intégration), souhaitons réaffirmer notre attachement à cette vision de l'intégration et encourager les futurs gouvernements à assurer son inscription dans leurs réflexions comme dans leurs décisions.

[> Mémorandum pour l'intégration des personnes étrangères – 11/2023 (PDF)]

Nous souhaitons attirer l'attention sur certains freins et obstacles que rencontrent les personnes étrangères en Région wallonne et qui les empêchent de participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle.

Dans la plupart des situations, les difficultés que rencontrent les personnes sont identiques à celles rencontrées par tout·e autre citoyen·ne, surtout vivant dans des conditions de précarité. Ce sont notamment :

- Des problèmes d'accès à l'emploi, au logement, aux services (publics notamment) ou encore aux soins de santé ;
- Des problèmes de mobilité dans les zones rurales ;
- Des problèmes pour faire garder leurs enfants en bas âge ;
- Des problèmes de discrimination (handicap, orientation sexuelle, âge, fortune, état civil, convictions

politiques, religieuses ou syndicales, état de santé, caractéristiques physiques ou génétiques, naissance, origine sociale).

S'y ajoutent, en sus, des spécificités qui leur sont propres :

- Des problèmes liés à la langue ;
- Des problèmes liés à la méfiance qui leur est portée sur fond de stéréotypes ou de préjugés ;
- Mais aussi des problèmes de discrimination et de racisme (les critères dits « raciaux » : la prétendue race, la couleur de peau, la nationalité, l'ascendance et l'origine nationale ou ethnique, ainsi que d'autres critères tels que les convictions philosophiques ou religieuses).
- Des solutions existent pour remédier à ces difficultés. Le présent document reprend les nombreuses recommandations que formulent les fédérations d'ILI et les Centres Régionaux d'intégration, acteurs clés de la politique wallonne d'intégration, quant à l'accès aux droits fondamentaux et à la construction d'une société inclusive et harmonieuse.
- De manière générale, nous souhaitons que le futur Gouvernement régional mette une priorité sur les questions de vivre ensemble, de fracture numérique, d'exercice de la citoyenneté et de lutte contre le racisme et les discriminations. Nous plaidons pour de la transversalité et des mesures spécifiques aux différentes compétences régionales (emploi, formation, logement…) voire ressortant d'autres niveaux de pouvoir (séjour, nationalité, reconnaissance de diplôme…).

En cohérence avec ces ambitions politiques, nous formulons une série de constats et de propositions en vue de renforcer le secteur de l'intégration en Wallonie. Celui-ci en a grand besoin. De nombreux opérateurs professionnels, en particulier les ILI, souffrent en effet d'une insécurité et d'un sous-financement chroniques qui pénalisent leurs publics et leurs

travailleur·euses. Nous invitons dès lors les futurs mandataires wallons à agir en faveur :

Du déploiement d'une offre de services adaptée à la demande émanant des publics étrangers et d'origine étrangère résidant sur le territoire ;

D'un investissement accru sur **des axes d'intégration trop peu investis (interculturalité, insertion socioprofessionnelle) ;**

Du renforcement des opérateurs par le biais d'une véritable reconnaissance structurelle et d'un subventionnement à la hauteur des moyens engagés pour mettre en oeuvre leurs activités ;

D'une gouvernance plus collaborative, d'une valorisation des professionnel·les du secteur et d'une concertation constructive avec leurs représentant·es.

—ALEAP, CAIPS, CODEF, COPILI, DisCRI, FdSS, Risome

Retour sur la formation « L’instabilité de l’Est du Congo : causes et

conséquences »

Comment la guerre, l’exploitation des ressources naturelles et la corruption s’auto-entretiennent dans l’Est du Congo …

Le 13 avril dernier, nous organisions une conférence sur la situation problématique dans l’Est du Congo, dans le cadre de la tenue de l’exposition Sakife (pour rappel, des photographies que Christophe Smets a réalisées aux deux Kivu, illustrant les initiatives des femmes pour améliorer notamment l’infrastructure des soins de santé).

Au fil de son exposé, Hubert Leclercq, intervenant du jour, journaliste spécialiste de la RDC à La Libre Belgique, a expliqué comment la guerre, les conflits ethniques, l’exploitation des ressources naturelles et la corruption s’auto-entretiennent dans l’Est du Congo.

Il a commencé par retracer les origines des conflits

ethniques : le tracé des frontières du continent africain par les Européens lors de la Conférence de Berlin en 1885, sans tenir compte des ethnies qui occupaient les territoires ; la politique de migration des Rwandais vers le Nord Kivu, encouragée par la Belgique entre 1934 et 1957, pour y développer l'agriculture ; et à partir de 1963, après l'indépendance, la guerre du Kanyarwanda.

Monsieur Leclercq a ensuite mis en lumière l'exportation des conflits entre Hutus et Tutsis par le Rwanda dans l'Est du Congo, l'ingérence de l'Ouganda et du Burundi, le pillage des ressources naturelles (or, coltan, caoutchouc, …) par ces pays voisins, les pays occidentaux, les mutlinationales. On comprend ainsi l'intérêt pour les pouvoirs en place de ne pas sécuriser l'est du Congo afin de continuer ce pillage. Il a aussi rappelé la complexité de gérer un pays gigantesque (2e pays d'Afrique après l'Algérie, 80 fois plus grand que la Belgique), dont la partie Ouest et la partie Est, Kinshasa et Bukavu par exemple, sont distantes d'au minimum 1517 km à vol d'oiseau !

Si cette exploitation des ressources naturelles était à l'origine un moyen de financement des conflits, elle en est devenue le but, et donc la cause de la continuité de la guerre, et l'explosion du nombre de mouvements rebelles : plus de 120 groupes dans les trois provinces. Or, pour Global Witness, « la situation actuelle dans l'est de la RDC illustre le fait que l'on ne s'attaque pas, à l'échelle internationale, aux liens entre le conflit armé et le commerce mondial des ressources naturelles ». Lorsque l'on sait que des proches des chefs d'État de la région sont impliqués, et que le pouvoir congolais en place « régularise » une petite quantité du Traffic d'or par des contrats de vente officiels avec Dubaï….

Et Tshisekedi de continuer sa politique du mensonge, et son discours de haine « M23 = Tutsis = Rwandais » pour fédérer et assurer sa réélection, afin de poursuivre la spoliation d'un peuple par une petite élite.

Monsieur Leclercq nous a gracieusement transmis son intervention par écrit. Dominique Watrin, travailleur du Discri, était présent lors de cette rencontre, et nous a partagé une synthèse de son contenu et des nombreux échanges entre participants et intervenant.

Texte de Hubert Leclercq

Téléchargez le texte en PDF

Article de Dominique Watrin

L'instabilité dans l'Est du Congo : un conflit oublié de tous qui profite à beaucoup de monde

sur le site du Discri

Marché public de la Ville de Namur

La Ville de Namur fait de la lutte contre toutes les formes de racisme et de discriminations une priorité. Dans ce cadre, elle vient de publier un marché public dont l'objet est la mise en place d'actions, sur le territoire namurois, visant à **renforcer la lutte contre les discriminations envers les personnes d'ascendance africaine**. Ce marché entend placer la parole et le vécu des populations afro-descendantes namuroises

au centre tant de la finalité que du processus.

Pour découvrir le cahier des charges et déposer une offre, vous pouvez vous rendre **sur la plateforme E-tendering** https://eten.publicprocurement.be/etendering/home.do.

Vous devez alors **vous enregistrer en tant qu'entreprise** et ensuite rechercher le marché en question. La date limite de remise des offres sur la plateforme E-tendering est fixée au **13 décembre 2022 à 10 heures**. Sur cette plateforme, vous avez également accès à un forum ouvert jusqu'au 12/12 inclus et sur lequel vous pouvez poser vos éventuelles questions. Nous insistons sur le fait que toute autre forme de communication ne sera pas prise en considération, considérant le fait que les soumissionnaires doivent être informés de manière équitable.

L'introduction du marché public ne doit pas constituer un frein pour rentrer sa candidature. Le CAI peut vous aider dans cette formalité technique. N'hésitez pas à nous contacter : info@cainamur.be.

Réforme APE – que faire si j'ai un problème avec le VGE

avant le 30 septembre 2022

Nous avons tous reçu en décembre 2021 ou janvier 2022 un courrier du Forem ainsi qu'un arrêté ministériel nous informant du montant de notre subvention APE, du nombre minimum de travailleurs et surtout de ce fameux VGE (volume global de l'emploi).

Comment est calculé ce Volume Global de l'Emploi ?

Le VGE est calculé par rapport à l'effectif de référence, à savoir la moyenne annuelle des travailleurs exprimée en équivalent temps plein pour les années 2017, 2018 et 2019. L'employeur est tenu de respecter ce nombre d'ETP.

Comment contrôler que le VGE repris sur l'arrêté ministériel est bien correct ?

En questionnant directement l'ONSS : https://www.onss.be/contactez-nous

En remplissant donc le formulaire de contact, le sujet à choisir étant : **statistiques.**
L'ONSS vous enverra par retour de mail, un formulaire reprenant vos ETP pour les années 2017 et suivantes.

En voici pour exemple 2017 :

Année	Trimestre	Catégorie	Volume de travail exprimé en équivalents temps plein	
			Manuels	Intellectuels
2017	1	362	0,00	21,40
2017	2	362	0,00	21,22
2017	3	362	0,00	21,18
2017	4	362	0,00	20,51

Il vous restera donc à calculer la moyenne de toutes ces années et de comparer le résultat avec l'arrêté de subvention.

Que faire si il y a une différence entre la moyenne calculée de l'ONSS et l'arrêté de subvention ?

Vous devez vous rendre sur le site du Forem, sur la plateforme sécurisée, avec vos mots de passe et aller dans la rubrique :

https://www.leforem.be/espace-entreprise/aides/aides-promotion-emploi/Reforme-APE/recalculVGE

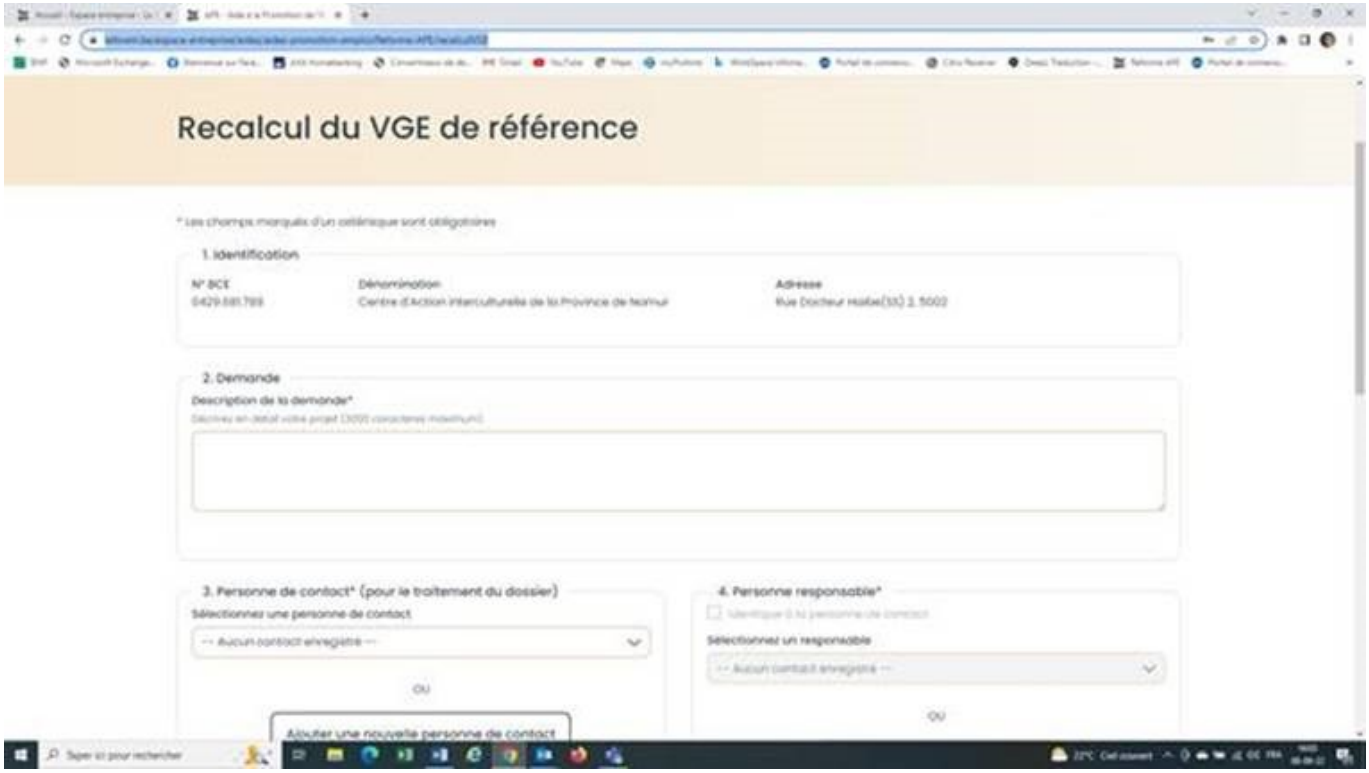

Il convient donc de compléter ce formulaire et d'y annexer la preuve que vous aurez reçue de l'ONSS.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions : fabienne@cainamur.be – 081 71 35 17

Mener des projets interculturels avec des jeunes

En 2019, le CAI lançait le projet « Devenir ambassadeur.drice interculturel.le », en partenariat avec l'Organisation européenne de formation par les pairs, mieux connue sous l'acronyme « EPTO ».

Retardée par la crise sanitaire, cette formation à destination des jeunes s'est terminée cette année avec trois journées d'intervisions avec les animatrices ayant participé au projet. De ces journées est né un rapport.

Cette publication est destinée aux professionnel.les du secteur jeunesse désireux.euses de mettre en place des projets interculturels. Outre quelques apports conceptuels, elle résume les réflexions, les points d'attention ainsi que les perspectives de solutions amenées par les participantes au départ de leur expérience de terrain respective.

> Téléchargez la brochure en cliquant ici ou sur l'image ci-contre

Une version papier est disponible à la demande au CAI.

Merci à nos partenaires et aux participants à la formation :

- EPTO, l'organisation européenne de formation par les pairs
- PCS de Sambreville
- Mentor Escale
- Jeunes et Citoyens
- Infor Jeunes Couvin
- Maison des Jeunes de Florennes
- Le Delta
- Jagora

Contact : Véronique Bourgeois – veronique@cainamur.be – 081 71 35 28

En savoir plus sur le projet

Au-delà de la coordination de la plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur, le CAI a souhaité élargir son champ d'action et par là, agir auprès d'un public plus jeune. Avec son projet financé par l'appel à projet PCI (promotion à l'interculturalité et à la citoyenneté), il a eu pour ambition d'offrir une place aux jeunes dans la société en tant que futur.es citoyen.nes actif.ves, critiques, responsables et solidaires en :

- leur donnant l'occasion d'exprimer leur questionnement, leur déception, leur malaise par rapport à la société dans laquelle il/elles évoluent
- leur permettant de travailler sur leurs propres représentations : celles qu'ils/elles ont d'eux-mêmes, celles qu'ils/elles ont des autres et de la société en général.

- leur faisant prendre conscience qu'il existe une multitude de cultures dans notre société et que cette pluralité peut être envisagée comme une richesse.
- les invitant à être les ambassadeur.rices de la lutte contre les préjugés et les discriminations en allant à la rencontre d'autres jeunes qui à leur tour pourront engager le dialogue avec d'autres jeunes ».
- leur donnant la possibilité de prendre part activement au travail sur la société mené par la Plateforme de lutte contre le racisme en province de Namur depuis quelques années.
- leur permettant de trouver une place au sein de réseau de jeunes futur.es citoyen.nes engagé.es dans la lutte contre les stéréotypes et les préjugés en province de Namur.

Durant trois ans, le CAI a mis en en œuvre :

- des ateliers de formation à destination des jeunes les encourageant, au départ de leurs propres représentations, à devenir les ambassadeur.rices de l'interculturalité et du vivre-ensemble ;
- une formation à destination des professionnel.les sur les méthodes pédagogiques proposées par EPTO afin d'outiller les travailleur.euses et de les familiariser avec le processus pédagogique de formation par les pairs ;
- un accompagnement adapté aux besoins des jeunes et de l'institution dans la perspective de la mise en projet concrète du groupe de jeunes
- la réalisation d'un guide méthodologique construit au départ de la systématisation des expériences vécues par les professionnel.les.

La méthode et les outils mis en œuvre dans le processus se sont basés sur la formation par les pairs "**Diversité et anti-**

discrimination” d’EPTO (http://epto.org/), développée par l’Institut ADL A WORLD OF DIFFERENCE®, pour former ces jeunes. Confortés par les expériences positives menées en Province de Liège, le CAI a fait le pari que les jeunes sont les mieux à même de porter un message d’ouverture et de respect d’autrui vers leurs congénères que lorsqu’il est transmis par un adulte.

Un projet en pandémie

Si en septembre 2019, le projet avait bien démarré et les actions suivaient le processus pensé à l’écriture du projet, le CAI, comme d’autres structures, s’est retrouvé confronté aux confinements successifs et les activités prévues s’en sont trouvées fortement compromises.

Ce qui a été le plus difficile, c’est d’arriver à conserver l’engagement et l’implication des jeunes sur le long terme avec des périodes d’arrêt et des reports d’activités en raison de la situation sanitaire. Malgré tout, les projets menés à terme à Sambreville, à Namur et à Couvin ont généré des retours positifs tant des professionnel.les que de leur public quant au processus ce qui conforte le CAI dans la pertinence de la formation entre pairs pour construire une société interculturelle avec ces citoyen.nes de demain.

Les partenaires du projet :

- PCS de Sambreville
- Mentor Escale
- Jeunes et Citoyens
- Infor jeunes Couvin
- Maison de jeunes de Florennes
- Le Delta

Télécharger la brochure

Dominique Watrin, du DISCRI, a lu la brochure et en a fait un article pour en parler !

Découvrez-le ici dès maintenant (.doc)